



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dons

Question écrite n° 99617

## Texte de la question

Mme Annie Genevard alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le faible nombre de donneurs enregistrés dans le registre France greffe de moelle et sur les délais de validation des inscriptions dans ce registre. Elle a été saisie par des associations œuvrant pour le recrutement de nouveaux donneurs qui s'inquiètent de la pérennité de leur action si des mesures émanant des pouvoirs publics ne sont pas prises rapidement. En effet, l'objectif national est de 240 000 donneurs dans le registre France Greffe de Moelle. Ce chiffre est dérisoire comparé aux autres pays européens : 6 millions de donneurs enregistrés en Allemagne, 898 000 en Pologne et 740 700 au Royaume-Uni. Ce chiffre est d'autant plus dérisoire qu'il est estimé que 50 000 donneurs seront exclus du fichier en 2024 pour cause d'atteinte de l'âge limite de 60 ans et sans compter les donneurs qui changent d'adresse et de numéro de téléphone. Sachant qu'il n'existe qu'une chance sur un million pour un malade de trouver un donneur non apparenté compatible, le retard de la France à propos du don de moelle osseuse est alarmant, alors que chaque année, 2 000 personnes supplémentaires sont en attente d'une greffe. En 2014, sur 927 patients greffés, seulement 144 donneurs nationaux ont été comptabilisés. La France est donc très dépendante des autres nations en ce qui concerne les « veilleurs de vie ». Par ailleurs les associations ont constaté que les délais entre la préinscription au don et les rendez-vous étaient anormalement longs. Plusieurs mois s'écoulaient avant que les personnes volontaires au don soient rappelées pour un entretien avec un médecin de l'Établissement français du sang. Les associations souhaiteraient que ces délais soient raccourcis car le temps est précieux pour les malades dont la seule chance de guérison est le don de moelle osseuse. Elle souhaiterait connaître les mesures qu'elle envisage pour combler efficacement le retard de la France dans ce domaine et redonner ainsi espoir à des milliers de familles françaises.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Annie Genevard](#)

**Circonscription :** Doubs (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 99617

**Rubrique :** Sang et organes humains

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 octobre 2016](#), page 7870

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)